DLP-8-4-83141631

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG Cedex



ALSACE ET LORRAINE

Bas-Rhin, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges



Alsace : (88) 61.49.50 poste 453
Lorraine : (8) 337.26.45

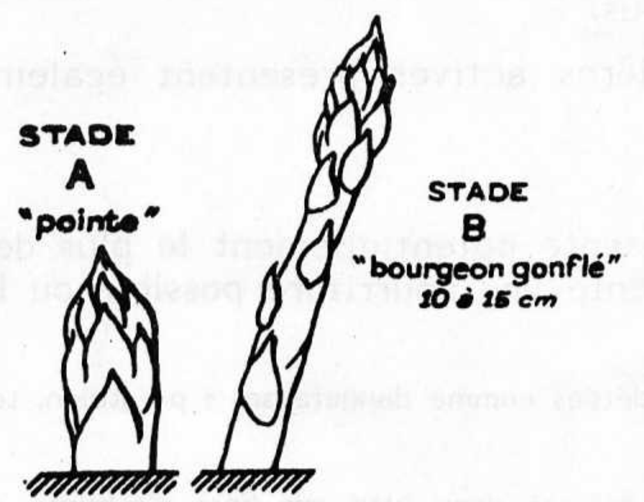
BULLETIN TECHNIQUE N° 10
Le 6 avril 1983
"GRANDES CULTURES" envoi n° 6

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'ASPERGE

Si les aspergeraies en production échappent généralement aux attaques et ne sont pas à protéger, la mouche de l'asperge cause chaque année des dommages plus ou moins graves dans les jeunes aspergeraies.

Le contrôle des vols des adultes reste difficile et imprécis. Aussi, est-il conseillé d'intervenir préventivement :



* à des stades précis de la culture :

. 1er traitement entre le stade A et le stade B,

. 2ème traitement au stade C des tiges les plus avancées

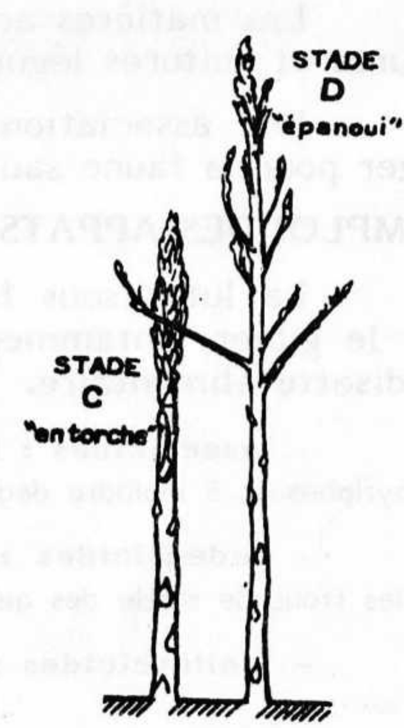
. 3ème traitement au stade D des tiges les plus avancées

* avec l'une des matières actives suivantes :

. diazinon : 30 g m.a./hl,

. diméthoate : 50 g m.a./hl,

. formothion : 50 g m.a./hl



COLZA

MELIGETHES

Les cultures de colza sont au stade sensible vis-à-vis des méligèthes. L'activité de ces insectes, momentanément freinée par le temps froid, peut reprendre au moindre réchauffement.

Intervenez alors, si les seuils d'intervention sont atteints en vous reportant à nos précédents bulletins (n° 8 du 23 mars et n° 9 du 30 mars).

CEREALES

BLE D'HIVER

Le développement des blés s'échelonne du tallage au stade "1er noeud".

Les **maladies du pied** ne sont pas encore très fréquentes. On les rencontre plutôt dans les semis précoces avec une nette prédominance de la **fusariose** sur le **piétin-verse.**

On observe, dès à présent, dans certaines parcelles d'Alsace et de Lorraine, la présence de **septoriose** et de **rouille brune** sur les feuilles de la base.

Nous rappelons qu'un traitement précoce (redressement-début montaison) n'est justifié que dans les parcelles où **1 talle sur 5** présente des **attaques profondes** de piétin-verse, **au niveau de l'avant dernière gaine.** Cette situation est **très exceptionnelle** et dans la plupart des cas, **il n'y a pas lieu d'envisager actuellement une intervention fongicide.**

ORGES D'HIVER - ESCOURGEONS

La rhynchosporiose est signalée dans de nombreuses parcelles. On rencontre également, un peu moins fréquemment, des **symptômes d'helminthosporiose,** de **rouille naine** et d'**oïdium.**

Bien que toute intervention soit pour l'instant **prématurée,** il convient de surveiller attentivement l'évolution de ces maladies, notamment de la **rhynchosporiose,** dans les prochaines semaines.

[Seules, quelques parcelles de Lorraine, très précoces atteignant le stade "1-2 noeuds", peuvent recevoir le premier traitement contre la rhynchosporiose.]

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU

Régisseur de Recettes D.D.A.
CCP STRASBOURG 55-08-00 F
Abonnement Annuel 140 F

Publication Périodique
CPPAP N° 523 AD

P35

TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES ET PRESERVATION DE LA FAUNE

L'utilisation de certaines matières actives entrant dans la composition des spécialités phytopharmaceutiques peut présenter un danger pour le gibier.

Leur impact sur la faune sauvage varie toutefois selon les cultures traitées, leur dose et leur époque d'emploi, le mode d'épandage.

1. TRAITEMENTS DES SEMENCES

Les produits utilisés pour le traitement des semences, seuls ou en mélange, présentent un risque relativement faible pour le gibier dans les conditions normales d'emploi.

La consommation répétée des graines traitées, accroît cependant les risques. Il faut donc éviter tout déversement de graines à la surface du sol.

2. TRAITEMENT DES PRINCIPALES PRODUCTIONS AGRICOLES

Les matières actives considérées comme les plus dangereuses pour le gibier en grandes cultures et cultures légumières sont répertoriées ci-dessous.

Les associations contenant l'une de ces matières actives présentent également un danger pour la faune sauvage.

3. EMPLOI DES APPATS EMPOISONNES

La lutte sous forme d'appâts est celle qui présente potentiellement le plus de risque pour le gibier, notamment lorsque l'appât utilisé représente une nourriture possible ou lorsqu'il y a disette alimentaire.

- **Insecticides :** les matières actives suivantes sont considérées comme dangereuses : parathion, toxaphène, chlorpyriphos et à moindre degré l'endosulfan, le carbaryl, le lindane.

- **rodenticides :** ils sont tous dangereux ; les appâts doivent donc être mis hors d'atteinte du gibier: dans les trous de sortie des galeries, dans des tuyaux, sur radeaux.

- **molluscicides :** le métaldéhyde et le mercaptodiméthur sont toxiques.

MATIERES ACTIVES LES PLUS TOXIQUES POUR LE GIBIER

EN GRANDES CULTURES ET CULTURES LEGUMIERES (1)

- **herbicides :** dinosèbe, dinoterbe, DNOC, paraquat (*)

- **insecticides :** azinphos éthyl et méthyl, chlorfenvinphos, déméton méthyl, mevinphos, oléoparathion, parathion éthyl et méthyl, toxaphène.

* en traitement dirigé du maïs : attendre ressuyage du feuillage et adjoindre un répulsif (20 kg/ha de sulfate d'ammoniaque).

(1) extrait de la 4ème édition de la brochure **"CHOISISSEZ ET DOSEZ"** de l'Office Nationale de la Chasse que nous tenons à votre disposition contre l'envoi d'une enveloppe (format 23/16,5 cm) préadressée à votre nom et affranchie à 3,30 F.